

Un budget qui reconnaît l'importance de la culture, mais la musique demeure en attente

Montréal, le 28 mars 2018 – Le Budget présenté hier par le gouvernement du Québec annonce un soutien de 509M\$ à la culture sur six ans. Toutefois, la répartition précise d'une part importante de ces sommes doit encore être dévoilée, laissant l'industrie de la musique dans l'incertitude quant aux sommes qui lui seront véritablement dévolues. L'ADISQ espère que l'importance des entreprises dans l'écosystème culturel québécois a été entendue par le gouvernement.

L'annonce d'une augmentation de 100M\$ des budgets destinés à la création, à la production et à la diffusion du CALQ et de la SODEC au cours des cinq prochaines années est de bon augure. L'aide à la SODEC, pour les entrepreneurs en musique, produit un précieux effet de levier qui bénéficie à tous les acteurs de la chaîne (artistes, créateurs, artisans, etc.). L'ADISQ attend toutefois fébrilement de savoir quelle part de ce 100M\$ sera véritablement octroyée à la SODEC, ainsi qu'au secteur de la musique et des variétés.

De même, l'annonce d'une aide de 40M\$ pour soutenir les entreprises culturelles dans l'environnement numérique est encourageante. L'allocation de ces sommes doit toutefois encore être précisée ultérieurement.

L'ADISQ note de plus que différentes mesures s'élevant à 108M\$ seront aussi dévoilées à l'occasion, prochaine, de la publication de la Politique culturelle. Il est par conséquent difficile, actuellement, de mesurer l'impact de ce budget pour la musique.

« L'industrie de la musique subit des chutes de revenus depuis des années et dans l'état législatif, fiscal et réglementaire actuel, il est essentiel que les entrepreneurs du secteur bénéficient d'un soutien financier accru. Le gouvernement a entendu le cri d'alarme des médias en leur accordant un nouveau crédit d'impôt dédié à leur situation particulière. Nous nous réjouissons pour eux, mais nous espérons que les éléments encore à préciser de ce budget nous révélerons que le nôtre aussi l'a été », a affirmé la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ, Solange Drouin.

Par ailleurs, l'ADISQ, qui est membre de la Coalition pour la culture et les médias, pour laquelle la question des taxes de ventes constitue un cheval de bataille, salue la décision du gouvernement du Québec de moderniser sa législation sur la taxation afin qu'elle puisse s'appliquer aux entreprises étrangères offrant en ligne des biens et des services intangibles. C'est le premier gouvernement au pays à faire un pas vers l'équité fiscale de l'économie numérique en exigeant la perception de sa taxe de vente (TVQ) par les entreprises d'ici et d'ailleurs. L'ADISQ croit que les revenus additionnels ainsi récoltés par le gouvernement devraient être réinvestis dans la culture et les médias, et espère que le geste du gouvernement s'étendra aussi aux biens tangibles.

-30-

À propos de l'ADISQ

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 250 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.

SOURCE : **ADISQ**
RENSEIGNEMENTS : **Roy & Turner Communications**
Elisabeth Roy
C. 514.238-1965 | B. 514.844-9678 #205 | eroy@roy-turner.com